



Grenoble, le 9 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ETAT, GRENOBLE ALPES METROPOLE ET L'ADEME POURSUIVENT LEURS PARTENARIATS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes Métropole et Arnaud Leroy, Président de l'ADEME ont signé, ce jeudi 9 juillet, le contrat de partenariat entre Grenoble Alpes Métropole et l'ADEME, en présence de Laurent PRÉVOST, Préfet de l'Isère.

Renouvellement de la convention entre l'ADEME et Grenoble Alpes Métropole pour 2021-2024

Depuis plusieurs années déjà, Grenoble Alpes Métropole et l'Agence de la transition écologique (ADEME) travaillent main dans la main : l'ADEME accompagne la Métropole financièrement et techniquement dans la mise en œuvre de projets soutenant la transition écologique du territoire.

Une première convention avait été signée pour la période 2017-2020, faisant de la Métropole de Grenoble la première collectivité de la région Auvergne-Rhône Alpes à être accompagnée dans ce cadre. Sur la période, 42 projets ont ainsi été cofinancés pour un montant total de subvention de 28,75 millions d'euros de la part de l'ADEME et une contribution en autofinancement de la Métropole de près de 34 millions d'euros.

Aujourd'hui, le renouvellement de la convention vient renforcer et amplifier la politique énergétique et écologique de Grenoble Alpes Métropole. Elle définit l'orientation du partenariat autour de 6 axes:

Contacts presse Bureau du cabinet et de la communication interministérielle

Grenoble Alpes Métropole

Jessica Bitton
jessica.bitton@grenoblealpesmetropole.fr

06 31 93 50 63

Laura SARRADE
Tél: 04 76 60 48 05
Mél: pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter: @Prefet38
2, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01

- 1. Donner aux citoyens, aux entreprises, aux collectivités locales et à l'Etat le pouvoir d'agir ensemble au service d'une transformation écologique et de la relance
- 2. Améliorer la sobriété et l'efficacité énergétique des bâtiments
- 3. Augmenter et diversifier la production d'énergies renouvelables
- 4. Améliorer la qualité de l'air
- 5. Promouvoir l'économie circulaire, réduire et valoriser les déchets
- 6. Développer les mobilités propres et réduire l'impact du transport

A cette occasion Laurent PRÉVOST, Préfet de l'Isère, et Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes Métropole ont signé le contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) de Grenoble Alpes Métropole.

Le CRTE: un outil national d'accompagnement pour la transition écologique des territoires

Le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat illustrant la collaboration entre l'État et les collectivités territoriales, afin de fédérer les démarches contractuelles d'aménagement du territoire. Ainsi, le CRTE vise à accompagner les collectivités dans leurs projets de territoires vers un nouveau modèle de développement, qui tient compte de la réalité locale. Signé pour six ans, dans un périmètre de contractualisation intercommunal, le CRTE mobilise l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, tous impliqués dans la relance.

Les projets portés dans le cadre de ces contrats illustrent l'engagement de l'État et de Grenoble-Alpes Métropole pour placer les ambitions de la transition écologique en tant que priorité. L'État accompagne ainsi le CRTE de Grenoble-Alpes Métropole pour un montant de subvention de plus de 15 830 000 euros, en soutient à des opérations qui répondent aux objectifs nationaux tels que la rénovation thermique des bâtiments, la résilience sanitaire, ou encore la lutte contre l'artificialisation des sols

Pour plus d'informations : https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/crte

Ces deux signatures ont ainsi officialisé l'accompagnement des transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires.

Contacts presse

Bureau du cabinet et

de la communication interministérielle

Grenoble Alpes Métropole

Jessica Bitton
jessica.bitton@grenoblealpesmetropole.fr

06 31 93 50 63

Laura SARRADE
Tél: 04 76 60 48 05
Mél: pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter: @Prefet38
2, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01